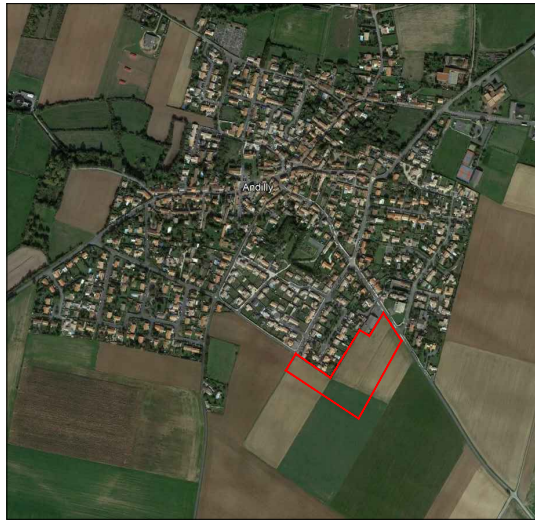
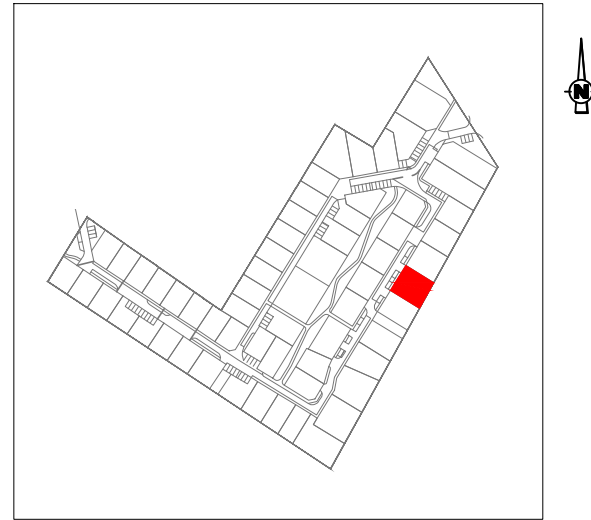


## Plan de situation



## Situation parcellaire



## Légende

- Périmètre du lotissement et de l'OAP
- Parcellaire
- Bordures type T2
- Bordures type CR2
- Caniveau type CC1
- Réglette PVC
- Pelouse
- Massif arbustif
- Enrobé
- Revêtement drainant (enrobé drainant ou similaire)
- Béton désactivé ou similaire
- Calcaire stabilisé
- Calcaire stabilisé renforcé
- Parking du midi fixe, compris dans les parcelles et ouvert sur le domaine public si possible. (5m x 5m)
- Parking du midi non fixe, compris dans les parcelles et ouvert sur le domaine public si possible. (5m x 5m)
- Parking du midi fixe, compris dans les parcelles et ouvert sur le domaine public si possible. (6m x 6m)
- Parking du midi non fixe, compris dans les parcelles et ouvert sur le domaine public si possible. (6m x 6m)
- Portail piéton autorisé 1m de large maximum
- Zone d'accroche de tout ou partie de la construction de 0m, 3m, 5m ou 6m de profondeur, sauf lot 36 (2.90m de profondeur)
- Ligne d'accroche de tout ou partie de la construction
- Traitement architectural
- Arbre projeté
- Haie d'essences variées (voir OAP)
- Candélabre projeté

Position des coffrets et regards  
(Electricité, Télécom, eau potable)  
Recolement du 06/11/2023



Electricité



Télécom



Eau potable



Tabouret de branchement  
eaux usées

Photo non contractuelle

Photo non contractuelle

0.00 Altitude terrain naturel

-0.00 Profondeur fouilles Archéologiques

Fouilles archéologiques

## CHARENTE-MARITIME COMMUNE D'ANDILLY

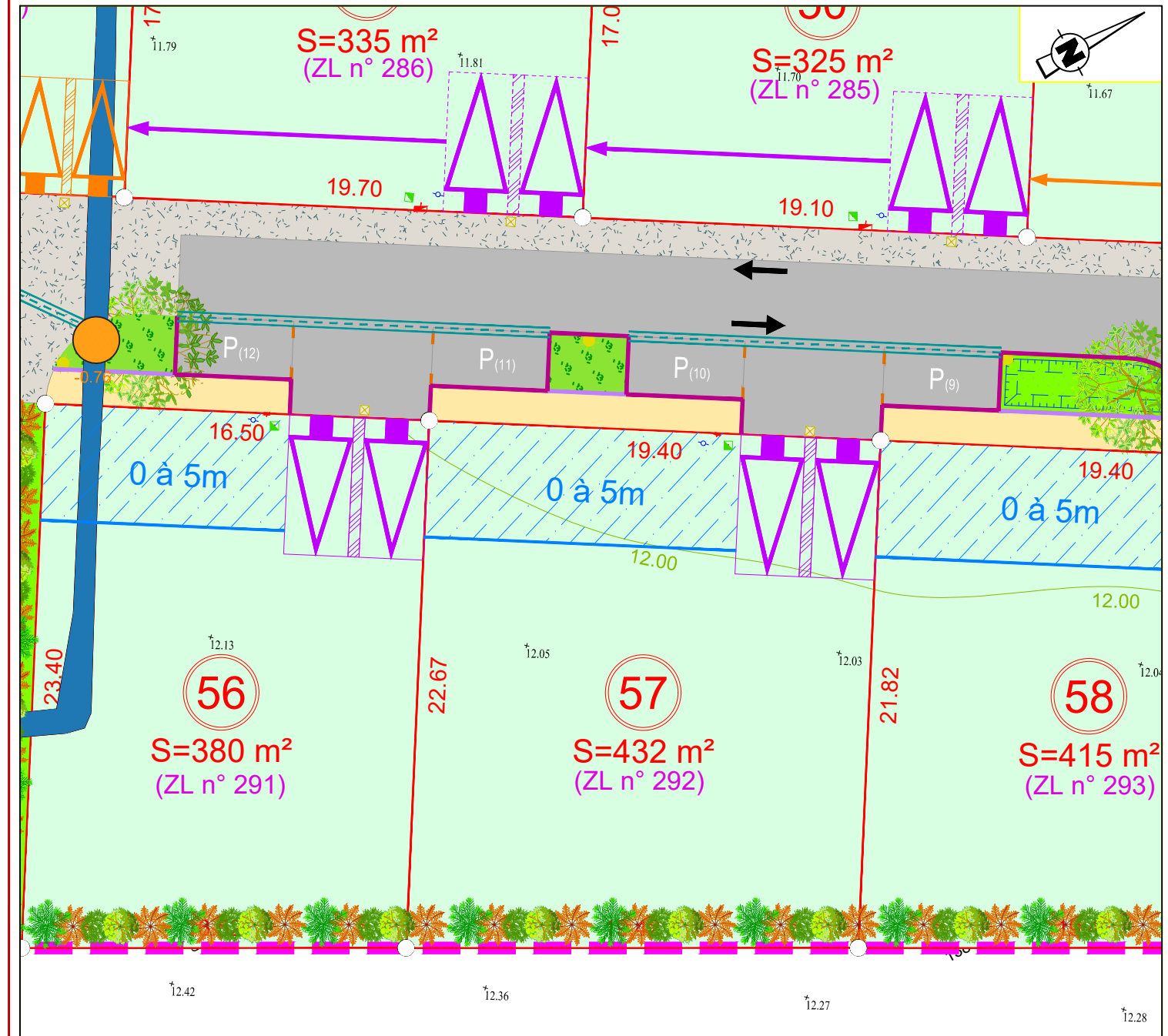
### Lotissement " SIMONE VEIL "

Permis d'Aménager n° PA 017008 22 C0001

### PLAN DE BORNAGE ET DE VENTE DÉFINITIF

LOT 57 - Surface plancher 150m<sup>2</sup>

Cadastre : Section ZL n° 292



#### ATTENTION

##### Construction:

L'adaptation de la construction au terrain sera étudiée en tenant compte du niveau de la voie nouvelle ainsi que de la topographie actuelle.

##### Ouvrages hors sols:

Avant tout projet de construction, les acquéreurs devront impérativement vérifier le positionnement définitif des ouvrages (eau potable, eaux usées, électricité, télécom, candélabres).



Cabinet LEGLISE MOUNTIZ Conseils

Echelle : 1/250  
(Format A3 - 297 x 420 mm)